VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 74
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux associations étudiantes dont le solde est à ce jour de 20 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions (montant total 8 650 euros) suivantes :

JAM DES VOLCANS : 1 000 euros

L'association « Jam des Volcans » a été créée en 2018 par des étudiants de l'école doctorale des Sciences Pour l'Ingénieur (SPI) et de l'Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications (ISIMA) dans le but d'organiser sur Clermont-Ferrand la première édition de la Global Game Jam.

La Global Game Jam est un événement mondial qui se déroule depuis 2009. L'édition 2018 a réuni 30 000 personnes dans plus de 800 villes réparties dans 108 pays.

L'étape clermontoise a réuni 75 personnes de tous horizons qui ont pu durant 48 heures élaborer et construire ensemble des jeux vidéos ou des jeux de société. Les réalisations sont libres de droit et accessibles en ligne par tous. Elles sont issues d'un travail de groupe et mobilisent de multiples compétences comme : la gestion de projet, l'infographie, le développement, la programmation, le design sonore ou bien encore le web-design.

Ces évènements sont ouverts à tous sur inscription préalable, de 7 à 77 ans, étudiant ou non, professionnel ou amateur, passionné ou pas.

L'association « Jam des Volcans » demande un soutien financier à la collectivité à hauteur de 1 000 euros sur un budget global de l'action de 8 150 euros. Les autres sources de financement sont principalement le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (2 100 euros), du sponsoring et de l'autofinancement (billetterie 1 750 euros).

Au vu de l'intérêt de ce projet, il est proposé de soutenir cette initiative étudiante et d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 euros.

SERVICE PRIVE D'EVENEMENTS CLERMONTOIS TRES RESPECTEUX DE L'ENVIRONNEMENT : 500 euros

L'Association nationale des Étudiants en Médecine de France a choisi la Ville de Clermont-Ferrand pour l'organisation de ses journées d'été 2019, qui se dérouleront sur 4 jours début juillet. La confiance accordée aux étudiants de la faculté de Clermont-Ferrand, est l'opportunité de construire l'attractivité de la Ville et de profiter et mettre en avant la qualité de son accueil.

Ce rendez-vous accueillera de nombreuses personnalités de la santé et du milieu de la médecine ainsi que 400 étudiants venus de toute la France (dont 80 clermontois). Les congressistes pourront débattre sur des thèmes d'actualités : échanges internationaux, innovation sociale, gestion d'une association, tutorat ou bien encore réforme des mastères. Divers événementiels permettront les échanges entre participants.

Cette action est organisée dans les locaux de la faculté de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand par l'association « Service Privé d'Évènements Clermontois Très Respectueux de l'Environnement » constituée d'étudiants engagés dans la vie associative.

La demande de l'association « Service Privé d'Évènements Clermontois Très Respectueux de l'Environnement » porte un soutien financier de 500 euros. Le budget global de la manifestation s'élève à 57 625 euros financé principalement par l'ANEMF (billetterie 24 750 euros plus forfait de 7 050 euros), le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (13 000 euros) et du mécénat privé.

ANIMA'FAC : 3 000 euros

L'association « Anima'fac » a pour objectifs de promouvoir et d'encourager l'engagement des étudiants, de valoriser leurs initiatives et d'accompagner les associations étudiantes dans la réalisation de leur projets, dans 24 villes étudiantes en France dont Clermont-Ferrand.

A travers ses actions, l'association « Anima'fac » propose différents services aux associations étudiantes et à leurs membres tels que des guides et fiches pratiques disponibles gratuitement, des journées de formation thématique à la gestion associative et des « Journées au campus » permettant aux associations de se rencontrer, de débattre et d'échanger.

L'association « Anima'fac » anime un réseau au niveau national et des réseaux locaux en organisant des rencontres inter-associatives et en mettant à disposition une plateforme numérique nommée « le quartier ».

Présente sur Clermont-Ferrand depuis plusieurs années, elle souhaite poursuivre la plupart de ses actions, toutes basées sur une logique d'éducation, afin de faire monter en compétence les jeunes engagés et accroître les ambitions et la cohérence des projets.

Pour mener à bien ses projets, dont le budget est estimé à 12 072 euros, l'association « Anima'fac » sollicite notamment l'État et ses services (6 100 euros) et la Région Auvergne Rhône Alpes (900 euros).

En raison de l'investissement de l'association « Anima'fac » auprès des étudiants clermontois, de sa vocation fédératrice, il est proposé de répondre favorablement à cette demande en allouant une subvention exceptionnelle de 3 000 euros.

CINE FAC : 2 000 euros

L'association « Cinéfac » a pour objectif principal de développer les activités culturelles, notamment cinématographique en milieu universitaire. Elle promeut l'éducation à l'image et la valorisation du patrimoine cinématographique et propose des diffusions cinématographiques hebdomadaires durant toute l'année universitaire. Ces projections sont l'occasion de faire venir sur Clermont-Ferrand des réalisateurs, des journalistes spécialisés et des acteurs afin d'enrichir les échanges avec le public.

Ce travail de fond s'accompagne d'un volet formation aux métiers du cinéma, notamment le domaine de la projection. Ainsi, depuis sa création, 160 étudiants ont pu valider un CAP opérateur projectionniste et 90 d'entre eux ont trouvé un emploi dans les métiers du cinéma aujourd'hui. Cela représente plus de 900 films diffusés, 115 000 entrées et 600 bénévoles formés. Développant les partenariats sur le territoire, l'association travaille beaucoup avec le cinéma Le Rio, l'association Sauve qui peut le Court métrage et la T2C.

Son budget global est de 40 475 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 2 000 euros. L'association « Ciné Fac » est également soutenue par la Direction du Développement Social Urbain via le dispositif Citéjeune à hauteur de 50 euros pour le financement de place à tarif réduit.

Les autres sources de financements de l'association « Ciné Fac » sont principalement le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (10 000 euros), le CROUS (2 500 euros), la billetterie (2 500 euros) et le département du Puy de Dôme (500 euros).

ASSOCIATION SENEGALAISE DE CLERMONT-FERRAND : 400 euros

Les membres de l'Association Sénégalaise de Clermont-Ferrand sont en 2019 au nombre de 300 dont 280 étudiants issus de l'Université Clermont Auvergne (UCA). Son but est de promouvoir la solidarité et la fraternité entre les différentes composantes de la communauté sénégalaise de Clermont-Ferrand.

Elle organise chaque année une ou deux rencontres afin de permettre une meilleure intégration des sénégalais dans le tissu estudiantin et social de Clermont-Ferrand mais aussi de promouvoir la culture sénégalaise sous toutes ses formes. Sa journée d'intégration aura lieu en octobre dans la salle Duclos mise à disposition par la Ville, durant laquelle il est prévu une présentation de la ville de Clermont-Ferrand, la mise en place de tutorat entre les anciens et les nouveaux arrivants, un espace de dégustation de spécialités sénégalaises et une animation musicale.

L'Association Sénégalaise de Clermont-Ferrand fait appel au soutien financier de la collectivité à hauteur de 400 euros sur un budget global de l'action de 2 650 euros. Les autres sources de financement sont de l'autofinancement, le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (1 500 euros) et le CROUS (500 euros).
Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 400 euros, en complément du prêt de la salle.

BUREAU DES ELEVES DE POLYTECH' CLERMONT-FERRAND : 400 euros

L'association « Le bureau des élèves de Polytech' Clermont-Ferrand » regroupe 30 étudiants soutenant le projet de construction d'une école au Burkina-Faso. Afin de récolter des fonds pour financer ce projet ils organisent différents événements au cours de l'année. Ils se sont associés cette année avec plusieurs bureaux des étudiants d'écoles du campus des Cézeaux afin de donner plus d'ampleur à leur événement culturel, sportif et convivial sur le campus déjà mis en place en 2017 : la course des pingouins.

Cette journée, qui se déroulera le 15 septembre 2019 sur le campus des Cézeaux, doit permettre l'animation du campus, la rencontre d'étudiants de différentes filières, l'acquisition de compétence en gestion de projet pour les étudiants organisateurs et la récolte de fonds. Elle comprendra une course sportive et ludique, un barbecue géant et une soirée musicale avec des groupes étudiants. En 2018, les organisateurs ont accueilli 100 personnes et ils espèrent rassembler plus de 300 personnes cette année.

L'association « Le bureau des élèves de Polytech' Clermont-Ferrand » sollicite un soutien financier de la collectivité à hauteur de 400 euros sur un budget global de l'action de 3 071 euros. Les autres sources de financement sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne à hauteur de 600 euros, le CROUS 300 euros et de la billetterie.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION ET L'ENTRAIDE CLERMONTOISE DES TUTEURS EN SANTE (AFECTS) : 1 000 euros

L'Association pour la Formation et l'Entraide Clermontoise des Tuteurs de Santé (AFECTS) a pour objet de réunir les étudiants en 2ème et 3ème année issus des filières médecine, maïeutique, pharmacie, kinésithérapie et odontologie afin de soutenir et d'aider au mieux les étudiants inscrits au tutorat et d'organiser un week-end de formation pour les tuteurs en santé de la faculté de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand.

Un premier week-end de formation, afin de développer les compétences essentielles au rôle de tuteur, est prévu au mois de septembre 2019 en Corrèze où 250 étudiants volontaires pour être tuteurs pour la prochaine année universitaire sont attendus.

L'Association pour la Formation et l'Entraide Clermontoise des Tuteurs de Santé demande un soutien financier de la collectivité à hauteur de 1 000 euros sur un budget global de l'action de 23 685 euros. Les autres sources de financement sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne à hauteur de 8 250 euros, la billetterie pour 5 750 euros, le mécénat et la région Auvergne Rhône Alpes pour 500 euros.

ASSOCIATION CULTURELLE DES CLASSIQUES : 200 euros

L'association culturelle des classiques est une jeune association étudiante fondée par des étudiants de l'UFR lettres, Cultures et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne. Son objet est de promouvoir la culture gréco-latine à travers de nombreux évènements festifs et ludiques.

Elle organise un concert étudiant qui doit permettre de diffuser la culture gréco-latine, favoriser la rencontre d'étudiants de différentes filières et l'acquisition de compétence en gestion de projet pour les étudiants organisateurs. Les artistes et groupes présents seront étudiants (originaires de droit, médecine, etc...) et joueront principalement du rock. Ces chansons modernes seront adaptées et chantées en grec et en latin. Les organisateurs espèrent accueillir 100 à 300 personnes.

L'association culturelle des classiques sollicite un soutien financier de 161 euros sur un budget global de l'action de 1 114 euros. Les autres sources de financement sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (405 euros), le CROUS (241 euros) et des ventes de buvette.

Au vu de l'originalité et de l'intérêt de ce projet, il est proposé de soutenir cette initiative étudiante et d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 euros.

PANTA RHEI, BUREAU DES ETUDIANTS DE PHILOSOPHIE : 150 euros

L'association « PANTA RHEI, bureau des étudiants de philosophie » fondée il y a 10 ans maintenant est le bureau des étudiants en philosophie de l'Université Clermont Auvergne.

Son objet est de promouvoir le département de philosophie dans l'université et en dehors. Elle organise des évènements et des ateliers afin de favoriser l'échange entre les étudiants et d'encourager les discussions et réflexions sur le plan philosophique, culturel, politique ou artistique.

Pour son 10ème anniversaire, elle a organisé une importante rencontre philosophique, proposant des conférences ayant pour thème la recherche philosophique et l'enseignement de la

philosophie. Les intervenants étaient des enseignants-chercheurs de l'Université Clermont Auvergne, de l'Université Paris IV et des enseignants en lycées.

Ouvert à tous, ce temps a permis de réunir environ 80 personnes, dont d'anciens étudiants de l'Université Clermont Auvergne mais aussi des personnes extérieures.

L'association « PANTA RHEI, bureau des étudiants de philosophie » demande un soutien financier de la collectivité à hauteur de 150 euros sur un budget global de l'action de 740 euros. Les autres sources de financement sont le FSDIE de l'Université Clermont Auvergne (410 euros) et des ventes de gâteaux.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 JUIL. 2019

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER